

Action menée le 20/06/2024 hall de tri + base de tri 21 bis

Représentants du personnel : Nicolas LEFRANCOIS, Romain TRAVERS

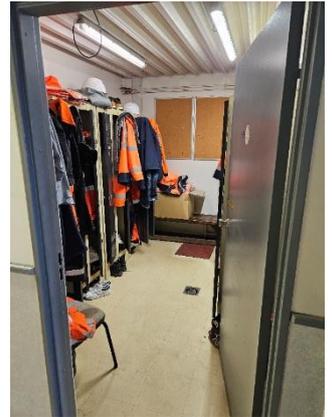
Salariée rencontrée : Amélie Godefroy

Suite à notre décision de réaliser des visites sur les bâtiments de manière inopinée, la délégation s'est rendue sur le bâtiment du **hall de tri** et de la **Base de tri 21 bis** afin de réaliser un constat de l'état général ceux-ci.

Hygiène et salubrité

Vestiaires

- Un seul vestiaire disponible pour l'ensemble des salariés homme/femme. Il y a une femme dans l'équipe.
- Le vestiaire n'est pas verrouillable, c'est une chaise coincée contre la porte qui permet de s'isoler des regards. En cas d'accident, impossible de pénétrer dans le local sans défoncer la porte.



- La porte de la douche est en verre transparent, aucune intimité
- Les toilettes sont situées dans la même pièce que la douche
- Pas de caillebotis dans la douche, ce qui accentue le risque de chute



- La plomberie est rafistolée au ruban adhésif



- Les armoires des vestiaires sont dans un état de corrosion avancé, les tablettes à l'intérieur sont rouillées, les salariés doivent mettre des protections pour ne pas que leurs vêtements soient souillés.



Réfectoire/salle de pause :

- Une table avec 4 chaises pour une équipe de 6 personnes.



Hall de tri :

- Le lavabo pour se laver les mains est inutilisable et totalement insalubre



Sécurité

Risque d'électrisation et d'incendie élevé

Hall de tri

- L'ensemble des installations électriques est défectueux par manque d'entretien, et les risques d'électrisation et d'incendie sont réels



- Coffret électrique actionneur porte garage faisant des étincelles lorsqu'il est actionné car les infiltrations d'eau du plafond tombent dessus



Local électrique 202 :

- Local électrique non fermé à clef.
- Les armoires électriques ne ferment plus, serrures cassées



Base de tri 21 bis :

- Etat des coffrets électriques



Risque incendie élevé

Hall de tri

- Boîtiers de commande des exutoires de désenfumage dans un état de corrosion avancé



- Les issues de secours sont condamnées et les moyens d'appel des secours sont inopérants ou en très mauvais état



- Les extincteurs sont à même le sol et non repérés



- Robinet Incendie Armé (RIA) remplacé par un simple tuyau d'arrosage, présence d'une vanne papillon au sol



Bâtiment 5314 (stockage produits dangereux) :

- L'étiquetage incendie ne tient plus sur le mur



Base de tri 21 bis :

- Ensemble Robinet Incendie Armé (RIA) ? non fonctionnel



Risque chimique élevé

Bâtiment 5314 (stockage produits dangereux) :

- Portail fermé à l'aide d'une chaîne et d'un cadenas car la serrure n'est plus fonctionnelle



- Douche de sécurité fuyarde au niveau du raccord, peu d'eau s'écoule au niveau de la pomme de douche.



- Le balisage des risques ne respecte pas la norme établissement, et il est peu visible voire inexistant



- Les pictogrammes de danger ne sont pas assez visibles et aucun étiquetage particulier pour l'amiante



- Les portes des alvéoles ne ferment pas à clef alors qu'y sont stockés des produits toxiques et des produits amiantés



- Piles et accus qui débordent des fûts, entreposage sur des palettes en bois, pas de bacs de rétention en cas de fuite.



Les locaux de stockage de produits inflammables n'ont pas de détection incendie

Risque d'effondrement sur les salariés élevé

Hall de tri

- Plaques béton de matérialisation de l'alvéole fortement dégradées, risque important de chute sur le personnel



Base de tri 21 Bis

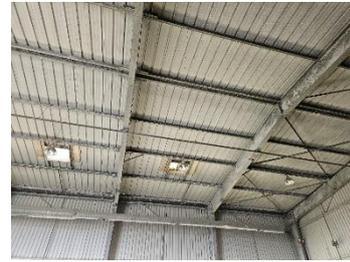
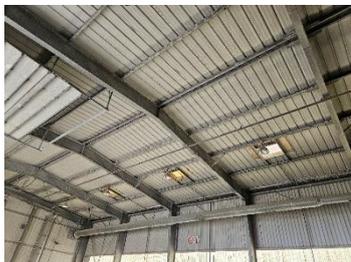
- Plaques béton de matérialisation de l'alvéole fortement dégradées, risque important de chute sur le personnel



Etat général des infrastructures de centre de tri

Bardage

- Bardage et sky dômes en mauvais état, percés par endroit



- Une partie du bardage est tombée et laisse un jour sur le côté de la porte



Issues de secours

- Portes d'évacuation en très mauvais état, l'une d'elles est bloquée en position fermée



Incinérateur

- L'accès interdit à l'incinérateur est matérialisé par de la rubalise. Pas de signalisation de danger.



Divers

- Alvéoles vraisemblablement sous-dimensionnées par rapport à la quantité de déchets traités par la plateforme, les déchets se trouvent disséminés aux alentours par le vent



- Utilisation de bâches en guise de balai afin de nettoyer l'aire des déchets bois



- Documents confidentiels en attente de destruction car la broyeuse n'est pas raccordée électriquement (en attente d'une solution)



- Déjections de rat un peu partout

Conclusion :

Les conditions d'hygiène et de sécurité ne sont pas à la hauteur des exigences élémentaires que les salariés travaillant sur ce secteur sont en droit d'attendre de l'entreprise utilisatrice, propriétaire des locaux.

Le bâtiment et ses annexes sont dans un état plus que déplorable.

A ce stade, la remise en état de conformité de l'ensemble des locaux est obligatoire et, ceci doit se faire dans les plus brefs délais. Actuellement, les salariés de ce secteur sont en danger permanent.

Les locaux sont sous dimensionnés, et ne sont pas adaptés au personnel mixte. La nature des travaux réalisés par ces salariés impose l'accès à une douche, la configuration des sanitaires exclut toute intimité et rend par conséquent la douche inutilisable.